

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

L'aide représente une prise en charge de 60 à 80 % du coût total du séjour dans la limite d'un montant maximum, variable selon la tranche du quotient familial :

	Plafond de prise en charge	Montant maximum de l'aide Caf
Tranche 1 QF < 500 €	80 %	700 €
Tranche 2 QF de 501 € à 700 €	70 %	600 €
Tranche 3 QF de 701 € à 850 €	60 %	500 €

L'aide est versée directement au centre de vacances.

Une majoration de 200 € est accordée si un (ou plusieurs) enfant(s) de la famille est (sont) bénéficiaire(s) de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh).

Exemples



Famille avec un QF Tranche 2

Prise en charge à 70 % dans la limite de 600 €

1



1 semaine à la montagne = 1 000 €

- ✦ Aide accordée : 600 €
- ✦ Reste à charge : 400 €

2



1 week-end à la mer = 300 €

- ✦ Aide accordée : 210 €
- ✦ Reste à charge : 90 €



En cas d'annulation du séjour de votre part, vous devrez payer la totalité de votre facture. Aucune prise en charge ne sera payée à la structure de vacances.

AIDE AU TRANSPORT

En complément de votre réservation de votre séjour Vacaf Avf, **pour la période du 4 juillet au 30 août 2026**, et si votre quotient familial est inférieur à 700 €, vous pouvez bénéficier d'une aide au transport.

Le montant de cette aide sera calculé en fonction de la distance entre votre lieu de résidence et votre destination de vacances selon le barème suivant :

- 100 € entre 200 et 400 kms,
- 200 € pour une distance supérieure à 400 kms.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer. Cette aide vous sera directement versée par la Caf dans le mois qui précède votre départ.

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire, consultez les pages dédiées à la Caf de la Haute-Loire sur www.caf.fr, rubrique Ma Caf > 43000 > Vie personnelle > Les aides liées aux vacances > L'Aide aux vacances familiales (VACAF).



www.vacaf.org

Le site est accessible sur les postes en libre-service à l'accueil de votre Caf.



L'AIDE AUX VACANCES FAMILIALES

La Caf de la Haute-Loire vous aide à partir en vacances en famille

L'AIDE AUX VACANCES FAMILIALES (AVF)

Partir en vacances permet de s'offrir un temps précieux de partage et de découverte en famille.

Pour faciliter votre départ en vacances, la Caf de la Haute-Loire, vous propose une aide aux vacances familiales, en lien avec VACAF.

POUR QUI ?

Pour les familles :

- ✦ Allocataires au mois d'octobre 2025,
- ✦ Avec un quotient familial de janvier 2026 inférieur ou égal à 850 €,
- ✦ Ayant au moins un enfant à charge âgé de moins de 18 ans (né entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2025).

Si vous répondez à ces critères, vous êtes automatiquement informés de vos droits par la Caf de la Haute-Loire.

À QUELLES CONDITIONS ?

L'attribution de l'aide se fait dans les conditions suivantes :

- ✦ Durée du séjour comprise entre 2 et 7 nuitées maximum, pour un départ entre le 1^{er} avril et le 1^{er} novembre 2026,
- ✦ Présence obligatoire d'au moins un adulte et un enfant ayant-droit pendant le séjour,
- ✦ Séjour uniquement pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 16 ans qui sont soumis à l'obligation scolaire,
- ✦ Un seul séjour financé sur une période de 2 ans.

COMMENT RÉSERVER VOTRE SÉJOUR ?

- ✦ Rendez-vous sur www.vacaf.org
- ✦ Sélectionnez la Caf de la Haute-Loire «43 - Haute Loire»
- ✦ Cliquez sur «en savoir plus» dans «Vacances en famille»

Vacances



- ✦ Rendez-vous en bas de page dans «rechercher un séjour pour des vacances en famille»
- ✦ Cliquez sur «rechercher un centre»

- ✦ Compléter les différents critères et sélectionnez le centre de vacances qui vous intéresse,

Trouver votre destination de séjour en renseignant ces critères

Form fields for searching a vacation center:

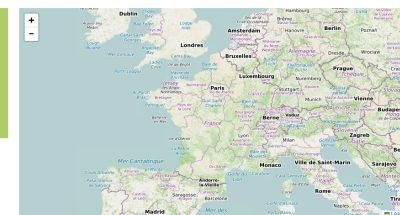
- Nom du centre
- Nom de la ville
- Département (N° ou Nom)
- Situation géographique

Les critères suivants ne permettent la recherche que pour les structures qui ont mis à jour leur fiche descriptive en 2024.

Form fields for filtering results:

- Tarifs
- Caractéristiques
- Activités et loisirs

Afficher la liste des centres



- ✦ Contactez-le et indiquez votre numéro d'allocataire pour connaître le montant de votre aide,
- ✦ Demandez au centre de vacances de réserver votre séjour,
- ✦ Envoyez des arrhes pour confirmer la réservation (le solde est à régler un mois avant le départ).
- ✦ Vous payez le reste à charge un mois avant le départ.
- ✦ Une fois le séjour effectué, VACAF verse l'aide à la structure de vacances.

Réservez au plus vite pour profiter de l'aide. Le budget de votre Caf est limité.

